



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE

Direction de
l'Environnement,
de
l'Aménagement
et du Logement

Cayenne, le 03 novembre 2017
13:20

ISR/DISTRICT

CEI de
CAYENNE

N° Com/103-17

COMMUNIQUÉ

RN1 : REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ENTRE LES GIRATOIRES LEBLOND ET CRIQUE FOUILLÉE

COMMUNE DE CAYENNE

Du 06 au 10 novembre 2017, des travaux de remplacement, de réparation et d'entretien de la chaussée seront réalisés **de nuit**, entre **les PR 0+000 et 4+500**.

Les opérations se dérouleront de 21h00 à 05 h00 du matin de la manière suivante :

- ➔ **Du 06 au 07 novembre : giratoires « Leblond et Maringouins » - une déviation sera mise en place par les RD18 et RD17(Route de la Madeleine).**
- ➔ **Du 07 au 08 novembre : giratoires « Maringouins et Crique Fouillée » - une déviation sera mise en place par la zone Collery II.**
- ➔ **Du 08 au 09 novembre : section « Crique Fouillée/Balata ».**

Afin de permettre le bon déroulé des travaux, les usagers seront invités à :

- **porter une attention particulière aux panneaux** annonçant la zone de travaux
- **respecter la signalisation** mise en place pour leur propre sécurité et celle des agents travaillant sur le chantier.